

DERNIER AVIS

Nous prévenons les abonnés retardataires du MOUVEMENT CATHOLIQUE que leur négligence nous forcera de cesser la publication de cette revue, s'ils ne s'empressent de nous faire parvenir ce qu'ils nous doivent. Nous n'entreprendrons certainement pas une nouvelle année, si l'état de choses actuel persévère.

Nous avons déjà eu occasion de le dire, notre œuvre est une œuvre de désintéressement et de sacrifice, et non de profits. Il est facile de s'en convaincre, au prix fixé pour l'abonnement à une revue du genre de celle-ci. Le moins que nous puissions espérer, à défaut du travail de propagande sur lequel nous croyions avoir le droit de compter, c'est que ceux qui reçoivent régulièrement notre publication nous envoient le prix de leur abonnement. C'est notre dû et c'est tout ce que nous demandons.

De deux choses l'une : nos lecteurs, ou s'intéressent, ou ne s'intéressent pas à l'existence de notre revue. Dans le premier cas, ils comprendront sans peine qu'elle ne peut pas vivre si on la prive de ses ressources propres, absolument indispensables. Dans le second, ils ont eu tort de s'abonner, nous autorisant ainsi à compter sur des recettes qui ne rentrent jamais. Que s'ils jugent que nous avons démerité, ou qu'il y a déjà trop d'organes mis au service de la vérité et du bien, ou qu'entre tous ces organes, le nôtre est particulièrement défectueux. eh bien, nous pouvons le dire en toute sincérité, il y aura tout profit pour nous à disparaître.

Ainsi donc, c'est bien entendu, c'est notre dernier appel. Par la manière dont on y répondra nous verrons s'il y a ferme désir de la part des hommes de bien de tenir debout une publication comme celle-ci, ou utilité pour la cause catholique de continuer des sacrifices que, présentement, un trop grand nombre ont l'air d'apprécier si peu.

L'ADMINISTRATION.

Documents pontificaux

Lettre du Souverain Pontife à la reine Wilhelmine de Hollande

On sait que la dernière séance de la Conférence de la paix a été ouverte par la lecture des lettres échangées entre la reine Wilhelmine et le Pape au sujet de l'appui moral nécessaire à la grande œuvre humanitaire, que sollicitait la jeune souveraine protestante, et que le chef de l'Eglise catholique lui octroya aussitôt.

La réponse du Pape à la reine des Pays-Bas est ainsi conçue :

Majesté,

Nous ne pouvons qu'avoir pour agréable la lettre par laquelle Votre Majesté, nous faisant part de la réunion, dans la capitale de son royaume, de la conférence pour la paix, a eu l'attention de solliciter pour cette assemblée Notre appui moral.

Nous nous empressons d'exprimer nos vives sympathies, soit pour l'auguste initiative de la conférence et pour Votre Majesté, qui s'est empressée de donner à celle-ci une honorable hospitalité, soit pour le but éminemment moral et bienfaisant auquel tendent les travaux qui déjà y sont inaugurés.

Pour de telles entreprises, Nous estimons qu'il entre tout spécialement dans Notre rôle non seulement de prêter un appui moral, mais d'y coopérer effectivement, car il s'agit d'un objet souverainement noble de sa nature et intimement lié avec Notre auguste ministère lequel, de par le divin Fondateur de l'Eglise et en vertu de traditions bien des fois séculaires, possède une sorte de haute investiture comme médiateur de la paix.

En effet, l'autorité du Pontificat suprême dépasse les frontières des nations ; elle embrasse tous les peuples, afin de les confédérer dans la vraie paix de l'Évangile ; son action pour promouvoir le bien général de l'humanité s'élève au-dessus des intérêts particuliers qu'ont en vue les divers chefs d'Etat, et mieux que personne elle sait incliner à la concorde tant de peuples au génie si divers.

L'histoire à son tour vient témoigner de tout ce qu'ont fait Nos prédécesseurs pour adoucir par leur influence les lois malheureusement inévitables de la guerre, arrêter même quand surgis-

sent des conflits entre princes tout combat sanguinaire, terminer à l'amiable les controverses les plus aiguës entre nations, soutenir courageusement le droit des faibles contre les prétentions des forts.

Et Nous aussi, malgré l'anormale condition où nous sommes réduit pour l'heure, il Nous a été donné de mettre fin à des grands différends entre des nations illustres, comme la Germanie et l'Espagne ; et aujourd'hui même Nous avons la confiance de pouvoir bientôt rétablir l'harmonie entre deux nations de l'Amérique du sud qui ont soumis à Notre arbitrage leur contestation.

Malgré les obstacles qui peuvent surgir, Nous continuerons, puisque le devoir Nous en incombe, à remplir cette traditionnelle mission, sans aspirer à d'autre but que le bien public, sans connaître d'autre gloire que celle de servir la cause sacrée de la civilisation chrétienne.

Nous prions Votre Majesté de vouloir bien agréer les sentiments de Notre particulière estime et l'expression sincère des vœux que Nous formons pour sa prospérité et celle de son royaume.

LEON XIII, PAPE.

Du Vatican, 29 mai 1899.

Catholiques et français

Au dernier Congrès catholique national de Paris, il avait été décidé d'ouvrir un concours pour la composition d'un chant patriotique catholique. Le jury, composé d'écrivains éminents, a attribué le prix à décerner à la poésie suivante, œuvre du R. P. Delaporte, S. J., le poète bien connu. On lira avec joie et émotion cette belle page :

REFRAIN

Debout ! Chrétiens, fils de la France
 Chantons tous d'un seul cœur, en tout temps, en tout lieu,
 Aux jours de deuil ou d'espérance,
 Dans le triomphe et la souffrance :
 " Vive la France ! et gloire à Dieu ! "

I

Réveillons-nous ! Sachons agir et vivre ;
 En haut les cœurs ! Serrons les rangs !
 Le Christ hérit toujours les Francs ;
 Debout ! pour l'acclamer ; en avant pour le suivre !
 Comme autrefois nos aïeux immortels,
 Formons au Christ son avant-garde ;
 Qu'il règne encore sur nous et qu'il nous garde
 Nos droits, nos foyers, nos autels !

II

Souvenons-nous ! Songeons à notre histoire,
 A nos grands jours, aux fiers desseins
 De nos héros et de nos saints ;
 O France ! ils bataillaient : Dieu donnait la victoire ;
 L'éclair au front, ta noble épée en main,
 Marche comme eux dans la lumière ;
 Portant l'honneur au plis de ta bannière,
 Comme eux, France, va ton chemin.

III

Unissons-nous ! Prions, veillons ensemble ;
 Joignons nos vœux et nos efforts ;
 Soyons unis, nous serons forts ;
 Un seul drapeau nous guide, un seul but nous rassemble.
 Sous ce drapeau, le mot d'ordre est : "Je crois !"
 Pour notre foi, quand l'appel sonne,
 Au rendez-vous, qu'il ne manque personne,
 Soldats du Christ et de la Croix.

IV

Défendons-nous ! Pour nos saintes doctrines,
 Sachons combattre, oser, souffrir ;
 Si Dieu le veut, sachons offrir
 Pour son nom, pour sa loi, le sang de nos poitrines.
 Le ciel là-haut, et la France ici-bas,
 Dieu nous a fait ces deux patries ;
 Leur voix nous dit : "Sois vaillant, toi qui pries ;
 "Et sois vainqueur, toi qui combats !"

V

Préparons-nous ! La lutte est toujours proche ;
 A Dieu de vaincre ; à nous de voir
 Nos droits sacrés, notre devoir ;
 Soyons chrétiens sans peur, et Français sans reproche,
 Nous qui croyons et plions les genoux.
 Notre œuvre est : Vie et Délivrance !
 Debout, Français, pour l'Eglise et la France !
 Chrétiens, l'avenir est à nous.

a p
 de
 gis
 nos
 les
 mè
 la v
 Cer
 des
 num
 et p
 tion
 prop
 10 ;
 rois
 on c
 une

 dans
 et en
 s'y c
 main
 relev
 "hôte
 sans
 défini
 quelq
 dans
 et ain
 rogat
 prenn
 group
 des si
 E
 domin
 Réact
 mesur
 et les

LES PARTIS AU REICHSTAG D'ALLEMAGNE

M. l'abbé E. Wetterlé, député alsacien au Reichstag allemand, a publié dans le *Mois littéraire et pittoresque* de Paris, livraison de juillet, un fort intéressant article sur la grande assemblée législative d'Allemagne. Nous en extrayons quelques pages que nos lecteurs liront avec profit et qui les aideront à s'orienter dans les compte-rendus de séance que nous apporte le télégraphe, en même temps qu'elles leur donneront quelques détails précis sur la valeur religieuse des divers partis, ainsi que sur le fameux Centre catholique et son chef parlementaire, M. Ernest Lieber :

Le Reichstag actuel, issu des élections de 1898, se compose des partis suivants que nous classons suivant leur importance numérique : centre catholique, 105 membres ; conservateurs, 54 et parti d'empire (conservateurs libres), 23 ; socialistes, 56 ; nationaux libéraux, 47 ; progressistes (parti Richter), 29, et union progressiste (parti Rickert), 12 ; Polonais, 14 ; Alsaciens-Lorrains, 10 ; Guelfes, 9 ; parti populaire du Sud, 8 ; alliance agraire bavaoise, 4 ; "sauvages", 26. Sous l'épithète de sauvages (*Wilden*), on comprend ceux qui ont refusé de se laisser enrégimenter dans une fraction.

.....

Nous avons vu jusqu'ici comment le Reichstag fonctionne et dans quel milieu il travaille. Il nous reste à indiquer rapidement et en quelques gros coups de plume la physionomie des partis qui s'y combattent et des principaux *leaders* qui, dans ces partis, maintiennent une discipline de fer inconnue ailleurs. Et d'abord relevons une particularité curieuse. Chaque fraction compte des "hôtes" (*Hospitanten*) qui en suivent la politique sans vouloir ou sans pouvoir, par scrupule électoral sans doute, se faire inscrire définitivement parmi ses membres. On trouve de ces hôtes partout, quelques catholiques chez les conservateurs, quelques protestants dans le centre, un Alsacien dans le groupe de l'union progressiste et ainsi de suite. Les hôtes jouissent d'ailleurs de toutes les prérogatives des inscrits. Ils assistent aux séances des fractions, y prennent part aux votes et sont comptés parmi les membres du groupe lorsqu'il s'agit de procéder à la répartition proportionnelle des sièges dans les Commissions.

Et maintenant commençons par les partis de droite où prédomine la noblesse agrarienne du nord et de l'ouest de la Prusse. Réactionnaires, intolérants et sectaires, partisans de toutes les mesures de répression brutale, les conservateurs proprement dits et les membres du parti de l'empire, ou conservateurs libres, ne

résistent au gouvernement que quand celui-ci semble disposé à faire quelques concessions libérales au centre et à la gauche. Les nationaux-libéraux, représentants de la haute finance et de la grande industrie, sont intimement apparentés aux premiers, avec lesquels ils formaient, sous la main de fer du prince de Bismarck, le fameux *Cartell*, alliance antilibérale et anticatholique à laquelle on doit le Kulturkampf, les lois de proscription contre le socialisme, la constitution antédiluvienne de l'Alsace-Lorraine.

Ce qui distingue les conservateurs des nationaux-libéraux, c'est l'intérêt de caste. L'extrême droite est agrarienne; le second groupe est plutôt partisan du libre-échange. Les premiers, avant tout monarchistes jusqu'à l'autocratie et fanatiques protestants, veulent un empire qui réserve à la noblesse et à la religion d'Etat tous les privilèges; les seconds, tout en montrant la même intolérance, quoique avec une pointe de scepticisme, montrent parfois quelque irritation d'être tenus à l'écart des affaires par suite des appétits démesurés de leurs alliés.

Les deux chefs des conservateurs sont, en ce moment, le comte de Stolberg-Wernigerode, un orateur plutôt médiocre, et le comte de Klinkowstroem, parlementaire actif, entreprenant et toujours prêt à la riposte. Ce dernier est un nouveau venu au Reichstag; mais il s'était fait connaître à la Chambre prussienne à laquelle il appartient depuis plusieurs années. Le comte Kanitz, président de l'union agrarienne, parle bien, mais jouit de peu d'influence par suite de l'exagération et de l'exclusivisme de ses principes protectionnistes. Chez les conservateurs libres, à côté de M. Gamp, qui s'est fait une spécialité des questions financières et économiques, brille au premier rang le baron de Stumm, le "roi Stumm", comme on l'appelle communément. Grand, large, pesant, la figure sans expression, entourée d'une barbe épaisse, avec deux pointes de moustaches fines et droites comme des fils d'acier, le grand industriel de la Sarre est, au fond, un excellent homme, très généreux et très bienfaisant pour ses nombreux ouvriers, entendu en affaires, la bourse toujours ouverte pour ses illustres amis; mais, comme homme politique, il a un gros défaut qui gâte toutes ses qualités personnelles. Pour lui, toute organisation ouvrière, toute réforme libérale des institutions met la patrie en danger. Il voit des socialistes partout, et les socialistes sont les ennemis qu'il faut poursuivre, pulvériser, anéantir. Le baron est l'orateur le plus prolix du Reichstag. Il n'a qu'un discours, toujours le même, il en varie les applications, mais les idées restent identiques dans le fond comme dans la forme. Les socialistes aiment beaucoup le "roi Stumm". Quand la discussion languit, et qu'ils désespèrent de pouvoir y placer quelques-unes de leurs tirades à grand effet, le chef des conservateurs libres demande d'ordinaire la parole, lâche quelques-uns de ses brocards et voilà la partie engagée. C'est ainsi que, pendant la discussion sur le budget de la Justice, M. de Stumm souleva imprudemment l'affaire de Loebau qui permit aux socialistes de tirer pendant trois séances à boulets rouges sur le gouvernement saxon.

Les nationaux-libéraux ont été décapités. Après avoir perdu un grand nombre de sièges, eux, les maîtres incontestés du Parle-

ment pendant les premières législatures, ils ont encore, dans les derniers temps, perdu leurs chefs, particulièrement M. de Bennigsen. Ils sont maintenant en train d'abandonner leur programme. M. Paasche, un orateur plus copieux qu'éloquent, et le comte Heyl de Herrnsheim, ont dernièrement prononcé des discours en faveur de l'école chrétienne : un phénomène absolument invraisemblable chez les anciens mameluks de Bismarck. Il est vrai que deux nouveaux arrivants, MM. Sattler et Lieber, protestants-sécularisés, semblent vouloir prendre la direction du parti. Le prince Schoenaich-Carolath, grand-maître de la Franc-Maçonnerie allemande, les y aide dans la mesure de ses forces. Dans les débats sur la loi de proscription des Jésuites, les deux leaders futurs ont donné la mesure de leur tempérament. Haineux, violents, ne reculant devant aucune considération de convenances, ils ont prouvé que, pour eux, il n'y a qu'un ennemi : le catholicisme et qu'un moyen d'en finir avec cet ennemi : la persécution sans merci.

Le parti allemand de la réforme sociale est conservateur dans ses tendances générales. Ce qui le distingue des trois autres fractions du bataillon gouvernemental, c'est sa nuance nettement antisémite. Liebermann de Sonnenberg ne laisse passer aucune occasion de "tomber" les juifs, et la droite applaudit discrètement. Si le Drumont des bords de la Sprée n'a pas de plus grand succès auprès de ses alliés de droite, il faut l'attribuer surtout aux embarras d'argent, avec lesquels bon nombre de conservateurs trop prodigues ont à lutter.

Les Polonais sont, avant tout, fantasques. Ils portent leurs préférences tantôt à droite, tantôt à gauche, plus par caprice ou par intérêt momentané que par conviction profonde. De programme intransigeant, il n'en faut point chercher chez eux, ni même de ces vertueuses indignations qu'on voudrait trouver chez les représentants d'un peuple tant opprimé dans sa langue, dans ses mœurs et dans sa religion. L'abbé de Jadzewsky, qui appartient depuis longtemps au Reichstag, souhaiterait peut-être une politique plus énergique et plus conséquente, mais les expériences du passé l'ont rendu très sceptique, et il a dû renoncer à modifier le caractère changeant de ses compatriotes.

La gauche comprend trois groupes, le parti populaire de l'Allemagne du Sud, l'union progressiste, née d'un différend personnel de son chef, M. Rickert, avec M. Richter, chef du groupe voisin des progressistes proprement dits. Ce dernier est, ou plutôt était (car l'âge a singulièrement affaibli sa vigueur) le meilleur orateur du Reichstag. Bismarck n'avait pas, durant les belles années de sa gloire incontestée, d'adversaire plus impertinent et de critique plus sévère. Le grand chancelier était tellement énervé des coups que lui prodiguait M. Richter, qu'il quittait ostensiblement la salle dès que celui-ci demandait la parole. M. Richter est un financier de premier ordre et un démocrate à tous crins. Ses discours sont toujours bourrés de chiffres et de faits comme aussi émaillés de traits de la plus mordante ironie. Fort laid, il rappelle de loin Mirabeau, et, si son éloquence n'est pas aussi entraînante que celle du célèbre tribun, il n'en manie pas moins la phrase avec une incontestable maîtrise. Les différends personnels avec M. Rickert ont amené ce dernier à se rapprocher

du gouvernement. Quant à l'union populaire de l'Allemagne du Sud, elle n'a pas réalisé les espérances qu'on fondait sur elle. Ses membres, la plupart des Wurtembergois, se désintéressent beaucoup trop de la marche des affaires et ne paraissent que rarement au Reichstag.

L'importance du groupe socialiste s'est, au contraire, accentuée à chaque législature. On peut penser par ailleurs ce qu'on veut de leurs théories utopistes et des transformations successives de leur programme chaque jour plus bourgeois, un fait est incontestable : ces gens-là travaillent, chacun des leurs se spécialise, et il n'est point une question où un représentant de la fraction ne parle avec la plus surprenante compétence. Les nouveaux venus sont forcés de faire leurs premières armes dans des réunions publiques à Berlin : quand ils y ont réussi, on leur permet d'aborder la tribune du Parlement, et il est rare que leurs discours passent sans être remarqués. Les noms de leurs chefs sont connus. L'ancien maître tourneur, M. Bébel, avec sa tête de lion, son geste agressif, son éloquence incisive, est devenu une véritable autorité en matière économique et sociale. M. Singer, le fabricant juif, type sémita très prononcé, parole pâteuse, impertinence froide et savamment calculée, est le financier du parti.

Quant au vieux Liebknecht qui, malgré sa carrière agitée, a gardé l'attitude douce, la parole onctueuse et le geste arrondi de l'ancien étudiant en théologie, il se désintéresse de plus en plus des débats où jadis il jouait un rôle si considérable. M. Liebknecht est un convaincu, et il déplore l'évolution du socialisme doctrinaire vers le socialisme plus bourgeois des jeunes, pressés d'arriver. C'est lui qui disait un jour à un député alsacien, avec sa bonne et presque naïve franchise : "Je ne crois pas au surmaturel, mais si j'y croyais, je serais catholique et catholique fervent."

Cette parole nous amène à parler du grand parti catholique, le Centre, qui compte maintenant 106 membres et qui transporte, quand il le veut, la majorité à droite ou à gauche, si bien qu'aucun projet de loi ne peut plus aboutir sans son concours. Nous avons dit parti "catholique", bien que le Centre ait toujours affirmé qu'il était avant tout un parti *politique* : la force des événements lui a donné l'estampille et personne ne s'y trompe.

Né du Kulturkampf, c'est-à-dire de la persécution la plus odieuse et la plus violente, il a groupé les catholiques persécutés en un faisceau serré. Une fois de plus, la parole de Tertullien s'est réalisée : "Le sang des martyrs est devenu une semence de chrétiens," l'emprisonnement et l'exil des prêtres et des évêques a donné une vie nouvelle au catholicisme allemand et l'a rendu si vigoureux, que maintenant ses représentants sont les arbitres des destinées de l'empire. Le Centre dispose d'un grand nombre d'hommes de valeur réelle, de juristes distingués, comme MM. Groeber, Spahn et Roehren ; de sociologues écoutés, dont le plus savant et le plus connu est l'abbé Hitzte ; de financiers remarquables, tels que MM. Fritzen et Muller (Fulda) ; d'hommes de compétence étendue dans les questions agraires, comme les abbés Dasbach et Gertenberger ; et, en matières coloniales, comme le prince d'Areberg.

Mais il faudrait citer un bon tiers de la fraction pour n'ou-

blie
rang
le ré
men
Liel

lutt
plus
form
suite
et de
yeux
lead
saire
nant
morc
cuns

vacan
les vo
quem
près r
parai
Reich
genre
moins

L
d'emp
préve
comm
patien
dévoin
désorr
Pe
trains
aveugl
compr
tions n
et avec
impat
loin à
obligé
conclu
modère
peut ne
politiqu
cline de
n'a pas
tuation
A
dent off
le plus
ment b

blier aucun de ceux qui s'y distinguent au premier et au second rangs. Arrêtons-nous seulement à celui qui, en ce moment, joue le rôle le plus important, et, ajoutons-le de suite, le plus violemment et le plus déloyalement critiqué, dans la fraction : M. Lieber.

Ancien avocat. M. Lieber fut jeté de bonne heure dans les luttes de la vie publique et devint bientôt l'un des orateurs les plus fougueux et les plus entraînants du petit groupe qui s'était formé autour de Windthorst et qui devait tant grandir dans la suite. Court et maigre, mais nerveux et résistant, les traits fins et délicats encadrés dans une longue barbe de fleuve, les petits yeux pétillants et scrutateurs brillants sous ses lunettes d'or, le leader du centre est arrivé à imposer le respect à tous ses adversaires par son incroyable force de travail, par l'étendue surprenante de ses connaissances, par sa parole à la fois mesurée et mordante, par son esprit diplomatique incontestable que d'autres trouvent cependant trop compliqué.

A la tâche du matin au soir, M. Lieber ne prend jamais de vacances à moins qu'un mal étrange, que seuls peuvent calmer les voyages en chemin de fer ou en paquebots, ne le terrasse brusquement. D'ailleurs, dès que ses nerfs et son estomac sont à peu près rétablis, on voit le petit homme à la longue barbe grise réparaître dans les Commissions et dans les salles de séances du Reichstag et de la Chambre prussienne, dans les Comités de tous genres, dans les réunions publiques, partout applaudi ou du moins écouté avec attention et avec respect.

Le temps est loin maintenant où le Centre était l'"ennemi d'empire". Les ministres entourent M. Lieber de marques de prévenance, ses collègues de la fraction acceptent ses décisions comme des oracles, les autres partis attendent toujours avec impatience que le représentant le plus autorisé du parti catholique dévoile sa pensée et ses projets dans les questions importantes où désormais il laisse tomber une parole décisive.

Politicien avisé, M. Lieber a compris les responsabilités qu'entraînait sa situation de chef du parti dominant. Une opposition aveugle ne serait plus de mise, une perpétuelle condescendance compromettrait le centre auprès d'électeurs dont les revendications ne sont pas toutes satisfaites. Il évolue merveilleusement et avec un tact parfait au milieu de ces difficultés, calmant les impatiences, évitant avec soin tout ce qui pourrait ressembler de loin à un échange de service, sachant faire du gouvernement son obligé et obtenir des concessions sans encourir le reproche d'avoir conclu un marché honteux, soutenant les revendications justes et modérées de la gauche sans absolument pactiser avec elle. On peut ne pas tout admirer dans sa politique, qui, souvent, est une politique d'attente et d'abdication passagères, mais chacun s'incline devant la maîtrise avec laquelle un homme, que le succès n'a pas plus grisé que l'adversité ne l'avait abattu, domine la situation la plus embrouillée.

A côté de M. Lieber, nous aurions encore à nommer le président officiel du centre, M. le comte de Hompæsch, le gentilhomme le plus aimable, et, ce qui vaut mieux encore, le plus chrétiennement bon que nous connaissions, et M. le chanoine Schaedler,

vice-président de la fraction, un Bavarois dont les débuts avaient été très brillants, mais qui, dans les derniers temps, semble se recueillir et dont l'âme est plutôt fermée comme à la veille d'une transformation profonde dans les idées et dans les convictions politiques.

Nous ne mentionnerons enfin que pour mémoire le groupe alsacien-lorrain, avec ses dix membres, dont plusieurs nouveaux venus ! n'ont pas encore donné la mesure de leurs forces.

Au milieu d'eux se distingue le vieux champion de nos libérés, M. le chanoine Winterer, curé de Mulhouse, que les lecteurs du *Mois* connaissent trop bien pour que nous nous attachions à retracer les traits d'une vie toute d'honneur et de dévouement à la cause catholique et à la cause alsacienne.

UNE PLAIDOIRIE FAMEUSE

(Suite)

C'est une guerre implacable, guerre sans trêve ni merci ! Nulle paix ! nul armistice ! Ce sont deux opposés, deux contraires : il faut que l'une tue l'autre ! Ceci détruira cela : ceci et cela ne peuvent coexister.

La coexistence de l'Eglise et de la Loge, c'est le problème de la quadrature du cercle : c'est la saisissante image de l'impossibilité ! Gardez tous vos convictions ; mais proclamez cette évidence !... (Mouvement prolongé).

Oui, l'église *Saint-Paul* (cette église n'est ici que le symbole de l'Eglise), l'église *Saint-Paul* avec ses fabriciens, son curé, ses fidèles, son orgue, les hymnes qu'on y chante, les morceaux qu'on y joue, tout cela, pour la maison d'en face, pour la loge, (elle aussi, un symbole !) où M. Perraud pédale, une fois les vêpres finies, tout cela c'est le *cléricalisme* !

Je parle le langage de la franc-maçonnerie. Que dit-elle du *cléricalisme* ! Et pour elle, que signifie ce mot ?

“ Formons-nous en phalange serrée contre l'ennemi ; et l'ennemi, vous le savez, c'est le *cléricalisme*. Chassons l'ignorance et la superstition, répandons la lumière, faisons la France libre et éclairée, rendons-lui son rang à la tête de la civilisation.”

(Discours du F. Friquet pour l'inauguration du Temple et la réouverture de l'assemblée constituante de la grande loge Symbolique écossaise, 26 mars 1880, — *Bulletin maçonnique*, 1880, p. 16).

“ L'ennemi de l'humanité, c'est le cléricalisme ; l'ennemi, c'est le *prêtre*, à quelque religion qu'il appartienne ; l'ennemi, c'est celui qui ose prétendre être l'intermédiaire entre l'inconnu et les hommes. Toutes les religions sont des organisations despotiques, destinées à peser sur la conscience humaine et à lui enlever cette

liberté
monde

Soi
cier l'or
vru ?

Ain
confrèr
Maçon
centrat

Il e
Le
Le
La
Le
Ces

quet du
porta ce
affection

droite p
écossais,
lique. T
nel enne
trouver

Or, c
mune, et

C'est
nonymes

Écou
“ Le

questions

“ La

est purem
ici, en L
ET LE CLÉ

“ Et

tale de c
licisme es

(F.
d
d

“ En
est avant

(Co

“ La F
le cathol

(Dis

P

p.

liberté que nous revendiquons pour tous. *Il faut donc que le monde soit débarrassé des prêtres.*"

(Discours du F. Colfavru, président du Grand Orient de France, à la tenue convoquée à Genève à l'occasion du tir fédéral.—*Bulletin maçonnique*, 1887, page 196.)

Soit. Mais peut-être, alors, le prêtre a-t-il le droit de remercier l'organiste qui n'a d'autre certificats que ceux du F. Colfavru ?

Ainsi que l'écrit à bon droit mon sympathique et distingué confrère, M. Paul Nourrisson, avocat à la Cour de Paris (*La Franc-Maçonnerie et la paix sociale*), le mot *cléricalisme* opère la concentration de tous les enfants de la *Veuve*.

Il existe en France quatre "puissances" maçonniques :

Le grand orient de France,

Le suprême conseil du rite écossais ancien accepté,

La grande loge symbolique écossaise,

Le suprême conseil du rite de Misraïm.

Ces quatre fédérations se proposent le même but : au banquet du convent de 1892, le F. Blatin, président du *Convent*, porta ce toast : "Aux maçons qui ont les mêmes idées, les mêmes affections et les mêmes haines, et qui sont représentées à ma droite par le F. Gonnard, qui représente... le suprême conseil écossais, et par le F. Fontaine, délégué de la grande loge symbolique. Toutes les fois qu'il s'agira de marcher contre notre éternel ennemi le CLÉRICALISME... tous les franc-maçons français se trouveront unis." (*Bulletin du Grand Orient*, 1892, No. 519.)

Or, quel est ce cléricalisme qui réunit, dans une ardeur commune, et les FF. de la France et ceux du monde entier.

C'est le CATHOLICISME ! pour un initié, les deux mots sont synonymes.

Ecoutez :

"Le sujet que je vais traiter est le fond même de toutes les questions à l'ordre du jour.

"La distinction entre le CATHOLICISME ET LE CLÉRICALISME est purement officielle, subtile, pour les besoins de la tribune ; mais ici, en Loge, disons-le hautement pour la vérité : le CATHOLICISME ET LE CLÉRICALISME NE FONT QU'UN.

"Et déjà je n'ai plus besoin d'insister sur l'importance capitale de cette question que je veux examiner avec vous : le catholicisme est-il vrai ?"

(F. Courdaveaux, professeur à la Faculté de Lille. Tenue de la loge l'Etoile du Nord.—Lille, 8 mai 1880.—*Chaîne d'Union*, 1880, p. 199.)

"En France, il serait puéril de nier que la question cléricale est avant tout une question religieuse."

(Convent de 1892.—*Bulletin du Grand-Orient*, 1892, p. 504.)

"La F. M. : est la seule association qui puisse lutter contre le catholicisme."

(Discours prononcé à la tenue blanche de la Loge Nantaise *Paix et Union*.—*Franc-Maçonnerie démasquée*, avril 1894, p. 71.)

Après avoir exposé à sa façon les doctrines de l'Eglise, M. Courdaveaux ajoute :

“ Quel plus triste tissu de contradictions pourrait-on imaginer ? ”

Il expose ensuite la conception de Zoroastre, et termine ainsi :

“ Voilà la conception de Zoroastre. A nos lecteurs de décider entre elle et la conception chrétienne, quelle est celle qui est la plus logique en même temps qu'elle répond le mieux aux besoins de notre sens moral et de notre cœur. ”

(*Sur quoi reposent les prétentions politiques de l'Eglise*, 1884, par R. Courdaveaux, professeur à la Faculté des lettres de Douai p. 42.)

Voulez-vous savoir l'opinion du F. E. Arago, sur le culte catholique ?

“ Quant aux *mômeries de l'Eglise*, celui qui y croit et qui les pratique est un *sol*, et celui qui n'y croit pas et les pratique est un malhonnête homme. ”

(Discours du F. Emmanuel Arago, sénateur, le 30 octobre 1876.—*Journal de la Maçonnerie universelle*, 1876, p. 172.)

Voyez-vous, Messieurs, le F. organiste Perraud, notre demandeur, improvisant sur l'orgue de Saint-Paul, pour édifier les oreilles des *sols* qui croient aux *mômeries* célébrées par ses fioritures ? (Hilarité).

Voici comment le F. Desmons, sénateur, vice-président du G. O., appréciait le dogme de la Trinité. Vous verrez, d'ailleurs, que le F. Desmons n'abolit la Trinité que pour en mettre une autre à la place :

“ Il y a dans l'Eglise, un dogme absurde, qu'on appelle la Trinité. Ce dogme, nous sommes unanimes à le repousser. Mais il est une trinité qui doit être sacrée pour nous, Frères Maçons : c'est celle de nos trois rites représentés ici dans cette magnifique réunion : le Rite de Misraïm, le Rite Ecossais et le Rite du Grand Orient de France, qui doivent s'unir étroitement de cœur pour lutter contre l'ennemi commun, cet ennemi que tout à l'heure, dans sa magnifique conférence, nous signalait le F. Gonnard, cet ennemi qui a pour but de combattre partout la lumière et la vérité. ”

(Discours du F. Desmons, pasteur protestant, vice-président du Conseil de l'Ordre du G. O. à la Grande Loge Centrale, le 21 décembre 1886.—*Memorandum* No. 93, 4e trimestre 1886, p. 40.)

Pour le F. Amiable, ancien membre du Conseil de l'Ordre, l'Eglise catholique est une pieuvre qu'il faut détruire :

“ Actuellement, les trois autres églises officielles ne résistent pas à la séparation. L'Eglise catholique, au contraire, se cramponne au Concordat. Elle a été opprimée, elle l'est encore dans une certaine mesure et s'en plaint très haut ; mais elle en prend son parti, parce que l'oppression qu'elle subit lui donne les moyens d'exercer à son tour une oppression plus grande. Etre servile pour dominer, telle semble être sa devise : *omnia serviliter pro dominatione*. ”

“ C
a fait un
enlacée
quelque
tentacul
parti à p
(L

Pour
“ Vo
ment la c
sons l'inf
“ AL
PLUS AU
D'ENTRET
“ Tar
que nous
entretenti
dont la se
(

Pour
“ Syn
pouvoir di
faire croire
Eglise qui
(C

Pour l
est le dogm
(D

Donc,
lisme !
C'est le
Et qu'e
C'est l'
En dou
fête solstici
1880. (Mon

“ Qui, n
pas le cléric
S'autori
à la Grande
plutôt que c
80, 4e trime
Voilà ce

" Comme ce travailleur de la mer, dont notre poète national a fait une grande figure, la France, ce travailleur du progrès, est enlacée par un poulpe gigantesque. Vainement elle détruirait quelques-uns des innombrables suçoirs, elle couperait tel ou tel tentacule. Pour échapper à l'étreinte mortelle, elle n'a qu'un parti à prendre : trancher la tête de la pieuvre."

(*La séparation de l'Etat et de l'Eglise*, brochure, par le F. Amiable, ancien membre du Conseil de l'Ordre du G. O., pp. 65 et 66).

Pour le F. Yves Guyot, la religion c'est folie :

" Voltaire, Diderot, les encyclopédistes avaient posé nettement la question religieuse en prenant pour mot d'ordre : écrasons l'infâme . . . "

" ALORS, LA RELIGION, C'EST LA FOLIE ? PARFAITEMENT, DU PLUS AU MOINS. LE ROLE DU PRÊTRE EST DE SYSTÉMATISER, D'ENTRETENIR, DE SUREXCITER CETTE FOLIE."

" Tandis que nous élevons des hôpitaux pour guérir les fous, que nous payons des médecins pour les soigner, devons-nous entretenir des églises pour entretenir la folie, payer des prêtres dont la seule fonction est de l'exciter et de l'exploiter ? "

(*Etudes sur les doctrines sociales du christianisme*, par Yves Guyot.)

Pour le F. Montagu, l'Eglise, c'est le diable :

" Synthèse rationnelle du catholicisme : Jésus a usurpé le pouvoir divin, il s'en est servi pour affirmer des choses fausses et faire croire qu'il faisait des miracles ; il a légué ce pouvoir à son Eglise qui en fait un usage DIABOLIQUE."

(*Cours de Philosophie scientifique*, par le F. A Montagu, p. 189.)

Pour le F. Le Royer, ancien président du Sénat, " La foi est le dogme de la déchéance humaine."

(Discours du F. Le Royer aux Loges réunies de Lyon, le 2 août 1868. *Monde maçonnique*, 1868, p. 213.)

Donc, pour la franc-maçonnerie, qu'est-ce que le cléricanisme ?

C'est le catholicisme.

Et qu'est-ce que le catholicisme ?

C'est l'idée de Dieu !

En doutez-vous ? Ecoutez le toast du F. de Lanessan à la fête solsticiale donnée par la L. Clémentine Amitié, le 13 mars 1880. (*Monde maçonnique*, avril 1880, p. 502) :

" Oui, nous devons écraser l'infâme ; mais l'infâme, ce n'est pas le cléricanisme, l'INFÂME, C'EST DIEU ! "

S'autorisant d'un mot de Stuart Mill, le F. Gonnard déclare à la Grande Loge Centrale, le 27 décembre 1885, qu'il ira en enfer plutôt que de reconnaître la bonté de Dieu (*Memorandum*, no. 89, 4^e trimestre, 1885, p. 30.)

Voilà ce que dit la prose de la franc-maçonnerie

Voici ce que chante sa poésie :

Que ces mitrons de sacristie
Se nourrissent d'Eucharistie,
— Ça ne porte pas à la peau, —
Qu'ils avalent seuls leurs boulettes,
Et que ces pasteurs sans houlettes
N'aient plus à tondre de troupeau ! (Ref.)

Malgré leurs ruses, leurs bricoles,
Si nous les chassions des écoles,
Tous ces débiteurs de versets :
Si de Paris nous chassions Rome,
Chaque Français serait un homme,
Et l'univers serait français ! (Ref.)

Disons au Pape, au porte-mitre :
" *Vade retro*, charlatan, pitre !
Va vendre ailleurs ton oraison,
Va-t-en pornographe biblique ;
Nous voulons vivre en République
Et n'adorer que la Raison." (Ref.)

(Chanson chantée, paraît-il, dans les Loges parisiennes,
à des banquets donnés en 1883.)

Rien, d'ailleurs, ne m'autorise à croire que la musique de ce chef-d'œuvre soit due à l'inspiration de Perraud, notre Rose-Croix (Hilarité).

Remarquez que je lis tout cela sans l'ombre d'une colère. Je ne blâme rien—ce n'est point ma tâche, ici, de blâmer. Je ne polémique pas : je constate—pour les besoins de mon procès.

Je n'apprécie pas le but auquel tend la maçonnerie ; je dis simplement : voilà le but !

" Le but, dit une résolution citée par M. Copin-Albancelli, doit être de déchristianiser la France par tous les moyens mais surtout en étranglant le catholicisme peu à peu, chaque année, par des lois nouvelles contre le clergé.... d'arriver enfin à la fermeture des églises."

" Dans ces édifices élevés de toutes parts, depuis des siècles, aux superstitions et aux suprématies sacerdotales, nous serons peut-être appelés, à notre tour, à prêcher nos doctrines, et, au lieu des psalmodies cléricales qui y résonnent encore, ce seront les maillots, les batteries et les acclamations de notre Ordre qui en feront retentir les larges voûtes et les larges piliers." (*Bulletin du Grand Orient*, 1883, p. 645.)—Ces paroles chaleureusement applaudies, ont été prononcées au *convent* de 1883, par le F. Blatin, orateur du *convent*. Le F. Blatin, dont l'idée fixe est la désaffectation des églises au profit de la franc-maçonnerie, vient, je crois, d'être nommé *président du conseil de l'Ordre du Grand Orient*.

Quand ce vœu mirifique s'accomplira, le F. Perraud, triomphant, reprendra possession de l'orgue de Saint-Paul. Malheureusement pour lui, la loge du *Parfait Silence*, ayant l'orgue de la

paroisse, ne gardera pas le sien, de sorte que l'idéal du F. Perraud qui est de jouer sur deux orgues, ne sera pas réalisé... (Hilarité).

Oui, Messieurs, textes en main, voilà le but maçonnique ! Et, pour l'atteindre, on ne reculera devant rien ! Aucune tyrannie ne coûtera, car on est des sectaires et non des libertaires :

« Nous, francs-maçons, sommes-nous des libertaires ? Non, nous sommes des sectaires.

(Compte rendu du CONVENT de 1891.—*Bulletin du Grand Orient*, 1891, p. 433.)

C'est clair ! Nous voilà prévenus !... (Mouvement prolongé.)

Je crois que j'en ai assez lu pour justifier les termes des encycliques ! Le pape dénonce la franc-maçonnerie comme une secte "criminelle" : quoi de plus normal ? On trouve toujours criminel qui veut vous assassiner ! Ce n'est pas même de la discussion : c'est l'instinct de la légitime défense. On comprend que l'Eglise fulmine contre l'irréconciliable ennemi ; elle aura beau fulminer : l'Eglise ne dira jamais de la Loge tout ce que la Loge a dit de l'Eglise ! C'est l'âpre lutte sans merci : l'encyclique *Humanum Genus* s'écrie qu'il faut en finir avec la secte, comme la rage de la secte s'écrie qu'il faut en finir avec le catholicisme.

Et le secret de la secte faisant sa force, pour lui ravir sa force, le catholicisme tâche de lui ravir son secret. Le catholicisme ordonne à ses fidèles de dénoncer les soldats de la secte ; il leur en fait une obligation essentielle : il veut connaître l'ennemi, pour que cet ennemi mortel qui le chasse de tant d'endroits, ne pénètre point par surprise dans ses dernières citadelles où il deviendrait un espion. Le Temple d'Hiram se recouvre d'un voile obscur. L'Eglise veut déchirer ce voile pour que la lumière de Dieu déjoue cette obscurité !

Vous reprochez aux catholiques d'agir méchamment, lorsqu'ils appellent *franc-maçon* quelqu'un qui l'est ?

Hélas ! Que de fois vous avez appelé *cléricaux* des gens qui ne l'étaient pas !

Souvenez-vous de tous les pauvres employés, de tous les pères de famille que cette épithète meurtrière a privés de leur pain quotidien !

Et des longues théories de magistrats qu'elle a fait descendre de leur siège !

Ah ! si tous ceux qu'elle a ruinés faisaient des procès à la *Veuve*, ses deniers n'y suffiraient pas. (Longue sensation.)

Et notez qu'entre les catholiques et vous, il y a une double différence :

La première, c'est que, quand vous traitez quelqu'un de *clérical*, c'est-à-dire de *chrétien* (pour vous, c'est la même chose !) vous formulez une opinion qui n'est qu'un écho de vos haines, au lieu que, quand les catholiques traitent quelqu'un de *franc-maçon*, ils ne disent pas leur avis : ils publient un document !

La seconde, c'est que quand vous traitez quelqu'un de *clérical*, c'est-à-dire de *chrétien*, et que, à cause de cela, vous le chassez de la République, vous chassez un Français de la maison commune—au lieu que, quand les catholiques chassent de leur

paroisse un monsieur qui est franc-maçon, ils chassent un intrus d'une maison qui est la leur !

Tenez ! vous faites un mauvais procès ! Et si vous le gagnez, tant pis pour votre dignité !

Comment ! vous êtes franc-maçon : vous devriez vous en faire gloire, car à moins d'être hypocrite, on doit se faire gloire d'être ce que l'on est. Et parce qu'on révèle votre titre d'honneur, vous criez qu'il *pleut sur le Temple*, et vous ouvrez vos parapluies !... (Hilarité générale.)

Vous conseillez à vos adeptes (je cite un de vos journaux) d'engager "avec *méthode et esprit de suite, une bonne série de procès*" pour soumettre les indiscrets à la loi du *Parfait Silence* !

Vous ourdissez, au fond des loges, tout un plan de procédure pour demander à la justice de protéger votre *secret*—votre trésor, celui qui vous garantit tous les autres !

Reportons-nous à ce passage cité par la Revue *La Franc-Maçonnerie démasquée*, à ce passage de vos bulletins où vous dites : "Il faut intenter aux journaux catholiques des procès civils pour diffamation et calomnie.

"Il faut poursuivre en dommages et intérêts les *prédicateurs coupables d'avoir conseillé publiquement le désabonnement aux feuilles maçonniques*..."

Et ceci, messieurs, ceci que j'hésite à lire, qui vous met au front la rougeur d'une honte, qui paraît incroyable à force d'impudeur :

"IL FAUT ENGAGER TOUS CES PROCÈS DEVANT LES TRIBUNAUX DANS LESQUELS NOS FRÈRES SONT ASSURÉS DE LA MAJORITÉ..." (Exclamations et mouvement prolongé dans l'audience.)

Oui, messieurs, si j'en crois la revue que je citais tout à l'heure (numéro 162—19 juin 1893, p. 155), on lit ces choses dans les bulletins de la Maçonnerie !

On veut arracher à des juges auxquels on fait cet outrage de croire qu'on est sûr d'eux, un arrêt condamnant au silence la chaire du catholicisme, lui défendant de dénoncer aux foules les bouches qui traitent Jésus de fou ou de scélérat ! Ah ! oui, quand on rêve cela, on a raison de crier que l'on est des *sectaires*, et non des *libertaires* !

Si vous n'étiez pas des sectaires—les sectaires du silence et de la dissimulation, au lieu de protéger par tous les moyens possibles un secret, louche par le seul fait qu'il est secret ; au lieu d'ériger le secret en pacte fondamental, de l'imposer à tous les grades de vos initiations, de laisser échapper des aveux pareils à celui-ci : "Nous devons agir avec le plus de discrétion possible, puisque nous avons à traiter des questions *qui nous sont même interdites par la constitution*,"—(Bull. du G. O., 1893, p. 272) ; au lieu de fulminer contre les bavards qui vous compromettent ; au lieu de chercher par quelle voie vous arriverez à soustraire au dépôt légal vos bulletins, où le profane puise de si jolies choses—(Bull. du G. O., 1893, p. 499 et 547) ;—si vous n'étiez pas les esclaves du secret, si vous ne lui deviez pas et la fortune et la puissance, vous seriez les premiers à vous montrer aux yeux des foules, et, bien loin d'abriter dans la nuit le nom de vos adeptes, vous obéiriez à celui de vos Frères qui émettait le vœu suivant :

“ J’ai bien souvent entretenu nos lecteurs de l’utilité qu’il y aurait, pour la franc-maçonnerie française, de posséder un dictionnaire tenu à jour, qui donnerait les noms de tous les maçons avec leurs qualités civiles et leurs demeures. On est d’autant plus fort, d’autant plus respecté, d’autant plus habile que l’on ne craint pas de montrer ce que l’on est.”

L’auteur de ce projet est un *trente-troisième* : si j’en crois mon copiste, il s’appellerait Hubbard.

Me Hubbard.—Ce n’est pas moi.

Me de Saint-Auban.—Alors je vous demande pardon ; ce n’est pas Hubbard ; c’est Hubert. Mon copiste écrit très mal ! (Hilarité générale.)

Oui, au lieu d’intenter de pareils procès, vous publieriez vous-même le *Bottin de la Franc-Maçonnerie*. Si vous ne le faites pas, on le fera pour vous. Aujourd’hui ce Bottin est devenu indispensable. Le franc-maçon sait qui est catholique : il faut que le catholique sache qui est franc-maçon. Tout citoyen quel qu’il soit, doit choisir en pleine lumière son fournisseur ou son organiste, comme son avocat ou son député. Le franc-maçon qui, pour surprendre une clientèle, met son triangle dans sa poche, et puis demande au tribunal de l’aider, par un jugement, à garder cette clientèle, demande au tribunal protection pour l’escroquerie !

Messieurs, vous comprenez l’esprit de cette plaidoirie : je ne cherche pas le moins du monde à égratigner la *Veuve* ; je n’en veux pas à sa figure : je n’en veux qu’à son masque ; qu’elle arrache son masque, ou on le lui arrachera ; nous voulons la voir, cette *Veuve*, qui prétend épouser le peuple ; il faut que le peuple la voie ; quand le peuple l’aura vue, si le peuple la trouve belle, le peuple l’épousera... (Hilarité générale.) Mais, pas de noces clandestines : il pourrait y avoir *erreur sur la personne*, et le mariage serait nul... (Hilarité.) Article 180 ! Vous invoquez le code civil : le voilà au bon endroit, à l’endroit qui vous est applicable !

Le *triangle* aspire à la domination du monde ; qu’il se révèle au monde !

Qu’il imite la croix, sa rivale : qu’au lieu d’habiter les caves, il aille habiter les hauteurs !

“ En voyage—a écrit Hello, l’immortel voyant—lorsqu’on aperçoit des montagnes échelonnées, un instinct très fort pousse l’homme à chercher le dernier plateau et lui promet que son ascension sera récompensée là-haut par l’horizon qui se découvre. Le voyageur monte, et quand il est au sommet, dans certains pays, il rencontre une croix ! Les hommes avaient placé une croix là-haut, parce que la montagne était haute et parce que la vue était belle. La hauteur et la beauté avaient appelé la Croix sur la montagne. Nous sommes avertis que là où l’homme respire largement et voit de haut, il y a place pour une croix.”

Hello a vu juste.

L’histoire de la Croix se confond avec l’histoire des hauteurs. Du Sinaï au Golgotha, les hauteurs prédisent la Croix, la symbolisent, la saluent. Et c’est une chaîne d’Himalayas que grandit aux yeux de la terre l’épopée de sa genèse, de ses luttes, de ses triomphes !

C'est sur les hauteurs que les premiers voyants de la Croix allèrent chercher ce Décalogue, qui reste la partie immortelle de toute législation. C'est sur les hauteurs que se transfiguraient ses prophètes, que leurs visages devenaient plus brillants que le feu, leurs habits plus purs que la neige. C'est sur les hauteurs que s'alluma l'auréole de ses martyrs. C'est sur les hauteurs, celles de Paris ou de Lyon, comme jadis celles de Jérusalem ou de Rome, qu'elle se dresse encore aujourd'hui, et quand vos coryphées insultent Montmartre ou Fourvière, leur colère est obligée de se tourner vers les hauteurs ! Oui, quels que soient le moment et l'endroit, c'est des hauteurs que la Croix parle aux hommes ! C'est des hauteurs que son supplicé jeta le cri qui a rempli le monde ! Et le testament surhumain, le legs sublime du précepte : *Aimez-vous les uns les autres* ! vraie source, unique source de tout progrès politique et social, du précepte qui, mieux compris, mieux obéi, guérirait tant de douleurs, tant de misères, tant de larmes, du précepte d'où, quelque jour peut-être (si le destin de la planète ne la condamne pas aux affres d'une attente éternelle), jailliront les formes futures, les formes égalitaires et libertaires que rêve l'espoir enfiévré de la foule, de la foule dolente et souffrante, chantée par Beaudelaire,—ce testament surhumain, ce legs sublime, où vibrent toutes les noblesses du cœur de l'humanité, porte un nom qui dit tout : *Le sermon sur la MONTAGNE*.

Oui, l'histoire de la Croix, c'est l'histoire de la montagne, l'histoire de l'azur, de la clarté, des purs espaces, des limpidités lumineuses, de tout ce qui rayonne et vibre dans la gloire du soleil !

Ah ! ceux qui visent la Croix savent, du moins, comment l'atteindre : la cible s'offre à leurs coups dans la lumière du plein air !

Que le triangle imite donc la sublimité de ces audaces ! Qu'au lieu d'interdire à la Croix les processions, il s'avance comme elle, porté par ses *vénérables* revêtus de leurs chasubles et de leurs petits tabliers, parmi les multitudes, dans l'atmosphère ensoleillée que célèbrent les vers de Brizeux,

Par les landes, les prés, les verts taillis de hêtres,

... au milieu des cantiques des hommes et des parfums—ces cantiques des fleurs !

Qu'il garde ses doctrines, ses aspirations et ses rêves ! Libertaire je suis, libertaire je reste. Je l'ai dit en plaidant pour Jean Gravre ; je le répète ici en plaidant pour la *France Libre*. J'ai ma foi dont j'espère la victoire triomphale ; mais la foi d'autrui m'est sacrée. Seulement, je confesse au grand jour : que les autres confessent de même !

Au vent, dehors, tous les emblèmes ! que les drapeaux se déploient dans l'espace, pour que, librement, le peuple choisisse et salue ses couleurs ! Au lieu d'amasser les nues, inondons nos cités de lumière !

On vous demande un jugement qui protège les ténèbres : messieurs, j'en attends un qui sera un hommage au soleil !... (Applaudissements.)

Le mouvement catholique

AU CANADA

Mgr. Falconio, le délégué apostolique au Canada, a dû arriver à New-York samedi et sera probablement à Ottawa mardi ou mercredi. Nous renouvelons à Son Excellence l'expression de nos meilleurs souhaits de bienvenue et prions pour que sa mission soit fructueuse et contribue au bien de l'Eglise.

Nous cueillons le passage suivant dans la réponse faite par Mgr McEvay, le nouvel évêque de London, à l'adresse présentée au nom des laïques de son diocèse :

Ce sera en tout temps mon but et mon désir, comme un bon pasteur doit le faire, de pourvoir aux intérêts spirituels de tous, non seulement des fidèles de langue anglaise, mais aussi de cette autre partie importante de mon troupeau dont c'est le privilège et la consolation d'entendre la parole de Dieu dans sa langue maternelle, la langue française, qu'avec la vraie foi elle a reçue de ses ancêtres, les premiers colons et les premiers missionnaires du catholicisme au Canada.

Voilà de la vraie largeur de vues, alliée à une sollicitude pastorale très clairvoyante et très avisée. Pourquoi certains prélats irlandais de la Nouvelle-Angleterre ne s'inspireraient-ils pas de cet esprit, au lieu de se préparer comme à loisir des difficultés et des insuccès qu'il serait si facile d'éviter ?

Dans certains cercles d'ordinaire bien informés, on entretient encore l'espoir que du prochain consistoire qui sera tenu à Rome, en décembre, sortira un cardinal canadien.

Mgr. Bégin, archevêque de Québec, a publié récemment une superbe lettre pastorale promulguant l'Encyclique *Annum Sacrum* sur la consécration du genre humain au Sacré-Cœur. Sa Grandeur y rappelle des souvenirs de grande actualité et y déve-

loppe des pensées très hautes et très justes sur une dévotion à laquelle s'attachent tant de promesses de salut pour nos sociétés débilités. La lettre se termine par un dispositif ordonnant, pour les 18, 19 et 20 courant, un salut solennel du T. S. Sacrement, auquel on chantera ou récitera en latin les litanies du Sacré-Cœur approuvées par le Souverain Pontife. Le 20, on y ajoutera un acte de consécration au Sacré-Cœur de Jésus suivant la formule proposée par Léon XIII.

La population française du Nouveau-Brunswick a une grande chance d'avoir un évêque de sa nationalité. On dit, en effet, que les trois noms désignés à Rome pour Chatham sont ceux de MM. les abbés Dugal, Babineau et Richard.

La Révde. Sr. Justine Fiset, Supérieure-adjointe des Sœurs de la Charité de St Boniface, a célébré, ces jours derniers, le cinquantième de son entrée en religion. Elle est entrée dans la communauté le 7 août 1849. Il lui fallut trois mois pour se rendre en canot à la Rivière Rouge. Elle fut la première à apporter à St Boniface la nouvelle de l'élection de Mgr Taché comme coadjuteur de Mgr. Provencher. Elle dirigea, avec ses compagnes, une école qui fut fréquentée, durant de longues années, par des enfants catholiques et protestants.

En se reportant par la pensée à cette époque de durs labeurs, mais aussi de bienfaisante liberté, comme elle doit trouver amers les fruits portés par une soi-disant civilisation qui a décimé les peuplades sauvages, réduit les premiers colons en servitude, sous prétexte d'unifier les aspirations nationales, et fait de la liberté religieuse l'usage que l'on sait ! En voyant jeter les fondements de Winnipeg, pouvait-elle s'imaginer qu'après 20 ans d'envahissement anglo-protestant, le fanatisme travaillerait à y enfouir les droits de ceux de sa race et de sa religion, ces hardis pionniers marchant à la conquête d'un territoire dont la possession ultérieure ne devait servir qu'à augmenter d'autant la morgue britannique ?... S'ils se réveillaient et se ressaisissaient pourtant pour une suprême lutte, ces descendants des rudes trappeurs, peut-être verrait-on changer en bien peu de temps la face des choses, et Sr. Fiset retrouverait un peu de son bonheur d'autrefois !

Les
pour dé
L'a
journa
Un jour
être cha

Nou
le printe
dans St
de la nor
Jannsen
Cluse, vic
James D
Le conflit
10 couran
Le de
les memb
Louis Est
sont réuni
Au de
vent au no
Mgr Jann
James Dov
Les pa
hissé le dra
terre de l'é
réunis dev
l'abbé Clus
sur les lieu
L'abbé
éloignée et
messe dans
siens ont ét
ont appelé à
refusé d'int
à leur évêqu
Hier mi
tés, armés d

AUX ETATS-UNIS

Les Dominicains de Manille ont fondé un journal, *La Libertas*, pour défendre leur ordre contre les imputations des protestants.

L'archevêque de Manille a menacé d'excommunication les journaux qui annoncent des assemblées des loges maçonniques. Un journal américain, le *Freedom*, lui fait observer qu'il pourrait être chassé de l'île de Luçon comme fomentateur de désordres.

Nous avons aujourd'hui un triste scandale à déplorer. Depuis le printemps, un certain nombre des paroissiens de St Patrice, dans St Louis Est, étaient en conflit avec leur évêque, à propos de la nomination de leur curé. Ce sont des Irlandais, et Mgr Janssen leur avait donné pour curé un prêtre allemand, M. l'abbé Cluse, vicaire général du diocèse. Eux réclamaient M. l'abbé James Downey, vicaire du curé défunt, l'abbé P. J. O'Halloran. Le conflit s'est envenimé et voici, d'après une dépêche, en date du 10 courant, à quoi il a abouti :

Le décret d'excommunication lancé par Mgr Janssen contre les membres de la paroisse (irlandaise) de Saint-Patrice, à Saint-Louis Est, a été mis en vigueur hier midi, lorsque les révoltés se sont réunis en assemblée malgré la défense du prélat.

Au décès de l'abbé O'Halloran, les excommuniés, qui se trouvent au nombre de six cents environ, ont adressé une requête à Mgr Janssen pour obtenir la nomination de leur vicaire, l'abbé James Downey, à la succession du curé défunt.

Les paroissiens, qui sont en révolte depuis trois mois, ont hissé le drapeau américain et le drapeau irlandais dans le parterre de l'église. Tous les matins, de jour en jour, ils se sont réunis devant l'église, armés de bâtons, attendant l'arrivée de l'abbé Cluse, le nouveau curé, qui naturellement ne s'est pas rendu sur les lieux.

L'abbé Downey, le vicaire, fut transféré à une paroisse éloignée et St Patrice se trouva sans prêtre. On n'a plus dit de messe dans l'église : l'école paroissiale a été fermée. Des paroissiens ont été enterrés sans service religieux. Les paroissiens en ont appelé à Mgr Martinelli, le délégué apostolique, et celui-ci a refusé d'intervenir en conseillant aux paroissiens de se soumettre à leur évêque.

Hier midi, pendant l'assemblée, un certain nombre des révoltés, armés de bâtons, faisaient le cordon autour de l'église. Dans

le parterre, ils avaient entassé plusieurs boîtes d'œufs pourris, qu'ils se promettaient, dit-on, de jancer à la tête de l'évêque ou de quiconque aurait entrepris de prendre possession des propriétés paroissiales.

Une boîte à cigares, ouverte, avait été clouée à la barrière d'avant, portant ces mots : " Excommunication money". Cette boîte est destinée à recevoir les fonds dont se serviront les révoltés pour continuer leur lutte contre Mgr Janssen.

C'est la première fois, dans l'histoire de l'Eglise catholique aux Etats-Unis, que toute une paroisse tombe sous le coup de l'excommunication, et le scandale est grand. Il se rattache, comme on le voit, à cette question des nationalités qui a fait l'objet des délibérations d'un congrès international et d'une adresse au Souverain Pontife, adresse dans laquelle on indiquait des solutions qui ne prévoyaient pas des manifestations extrêmes comme celles que nous déplorons, mais qui les auraient peut-être prévenues. En tous cas, le scandale de St Louis Est donne une triste actualité à la question, et il se peut qu'il rouvre des débats qui n'ont jamais reçu une solution nette et définitive. Le bien sortira peut-être du mal, en faisant voir combien sont vives des résistances qui se colorent d'attachement aux éléments constitutifs d'une nationalité et combien est forte, chez des esprits mal équilibrés où les convictions religieuses n'ont pas poussé de profondes racines, la tentation de sacrifier la foi elle-même aux aspirations nationales.

Il va sans dire que nous réprouvons sans réserve la folle obstination et l'esprit d'orgueil qui ont forcé Mgr Janssens à sévir contre les paroissiens de St Louis. Au point de vue de la représentation de leur nationalité dans tous les rangs de la hiérarchie américaine, les Irlandais ont moins que tous autres le droit de se plaindre. Si nous avons autre chose en vue que le bien exclusif de l'Eglise, nous dirions même que ce qui leur arrive à St Louis est bien fait pour eux, car ce sont les évêques irlandais qui se refusent parfois à satisfaire les revendications des Canadiens-français aux Etats-Unis, quand ceux-ci s'avisent de demander des prêtres de leur nationalité pour les diriger.

Le scandale de St Louis est donc grandement à déplorer, mais il donne à réfléchir pour l'avenir des intérêts catholiques aux Etats-Unis, si l'on ne s'occupe de régler une fois pour toutes cette question irritante des nationalités, source intarissable de conflits entre les pasteurs et les ouailles.

Le
lieu le

La
charist
Philad
sidée p

Mg
lettre p
riages
tion an
Puerto
cules d

ITA
Souvera
qui a ré
que la p
ment hi

En
déclarat
de la Co
raient v
sident d
adressée
la magn
de notre
ce qui re
initiativ
ne parai
Voic

Vot
avec tan
dans son

Le sacre de Mgr Eis, évêque-élu de Marquette, Mich., aura lieu le 24 août courant.

La troisième convention nationale annuelle de la Ligue Eucharistique des Prêtres, qui devait avoir lieu dans ce mois-ci, à Philadelphie, a été ajournée aux 18 et 19 octobre. Elle sera présidée par Mgr. Maes, évêque de Covington.

Mgr. Santander, évêque de la Havane, vient de publier une lettre pastorale pour mettre ses fidèles en garde contre les mariages civils, un fléau qui a suivi l'envahissement de la civilisation américaine. Les pauvres catholiques de la Havane et de Puerto Rico auront bien du mal à se défendre contre les tentatives de cette pieuvre de la sécularisation.

AUTRES PAYS

ITALIE.—L'Italie a réussi à empêcher un représentant du Souverain Pontife de siéger à la Conférence pour le Désarmement qui a récemment clos ses séances à la Haye, mais elle n'a pu faire que la parole pontificale ne fut indissolublement liée à cet événement historique.

En diverses circonstances, le Souverain Pontife a fait des déclarations qui resteront dans l'histoire et, à la dernière séance de la Conférence, sa parole, que les tyranneaux du Quirinal auraient voulu étouffer, a retenti avec un éclat grandiose. Le président de la Conférence, M. de Staal, y a donné lecture de la lettre adressée à Léon XIII par la reine protestante de Hollande et de la magnifique réponse du Pape que nos lecteurs ont pu lire en tête de notre présente livraison. Ces deux lettres sont peut-être tout ce qui restera, avec le souvenir d'un beau rêve et d'une généreuse initiative, d'une réunion dont les résultats pratiques immédiats ne paraissent pas importants.

Voici ce qu'écrivait la reine Wilhemine :

A Sa Sainteté le Pape.

Très Auguste Pontife,

Votre Sainteté, dont la parole éloquente s'est toujours élevée avec tant d'autorité en faveur de la paix, ayant tout récemment, dans son allocution du 11 avril dernier, exprimé des sentiments gé-

néreux plus spécialement par rapport aux relations des peuples entre eux, j'ai cru de mon devoir de lui communiquer qu'à la demande et sur l'initiative de Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, j'ai convoqué une Conférence à La Haye, qui sera chargée de rechercher les moyens propres à diminuer les écrasantes charges militaires actuelles et à prévenir, si possible, les guerres, ou du moins à en adoucir les conséquences.

Je suis persuadée que Votre Sainteté verra d'un œil sympathique la réunion de cette Conférence et je serais très heureuse si, en me témoignant l'assurance de cette haute sympathie, Elle voulait bien donner son précieux appui moral à la grande œuvre qui, d'après les généreux desseins du magnanime empereur de toutes les Russies, sera élaborée dans ma résidence.

Je saisis avec empressement, l'occasion présente, Très Auguste Pontife, pour renouveler à Votre Sainteté l'assurance de ma haute estime et de mon dévouement personnel.

Hausbaden, le 7 mai 1890.

Dans notre prochaine livraison, nous publierons probablement de très larges extraits d'un article de la *Revue des Deux Mondes* dans lequel Georges Goyau relate et apprécie les divers épisodes qui ont marqué les relations du Pape avec le Tsar et des divers gouvernements entre eux, au sujet de la participation éventuelle d'un représentant du Saint-Siège à la conférence de la Haye. Ce sera une page très intéressante.

—On annonce que les grandes fêtes religieuses qui doivent marquer le cours de l'année jubilaire, seront inaugurées par un consistoire qui aura lieu en décembre.

—Le cardinal Isidoro Verga, grand pénitencier de la Sainte Eglise Romaine, est mort samedi le 12 août courant. Il était âgé de 67 ans et cardinal depuis 1884.

FRANCE.—Toute l'attention du public en France paraît se porter sur l'affaire Dreyfus, dont personne ne peut prévoir la fin. Hélas !

—La session parlementaire d'octobre sera probablement marquée par la grande bataille que se livreront les sectaires et les hommes de liberté sur la question de la liberté de l'enseignement. La lutte sera certainement très violente. A Lyon, les catholiques ont préparé leur plan de campagne et les Loges entendent jeter toute leur influence dans la mêlée.

Nous avons publié, il y a déjà quelque temps, le texte d'une pétition que les congressistes de Lyon ont décidé de faire signer par les citoyens français. En voici le complément naturel : c'est

une p
sénat

V
relati
d'être
d'ou c
qui s'
tents.

V
tour,
devoir
la pat
cette t
les un
où doi
No
tés, qu
bien d
ducatr

d'une s
nard.
détails
pour le

L'
ses rep
jourd h
nuit 80
de 20 à
lité ni c
des gen
belles c
Bernard
éteinte.
les Frèr
cherche
nuellem
une mod
la statu

—V
léon, de
la nomir
du vicar

Né à
a fait ses

une pétition des mères françaises adressée aux députés et aux sénateurs :

Messieurs les sénateurs,
Messieurs les députés.

Vous avez à examiner en ce moment plusieurs projets de lois relatifs à la liberté et aux réformes de l'enseignement. Soucieux d'être complètement informés sur une question aussi grave et d'où dépend l'avenir du pays, vous avez nommé une Commission qui s'est empressée de consulter les éducateurs les plus compétents.

Vous ne vous étonnerez pas que les mères de famille, à leur tour, élèvent la voix. Leur ambition, qui se confond ici avec leur devoir de Françaises, est de faire de leurs fils des citoyens utiles à la patrie. Responsables, devant le pays, de l'accomplissement de cette tâche, elles vous conjurent de leur laisser, de laisser aux familles une pleine et entière liberté quant au choix des établissements où doivent élever leurs fils, à quelque carrière qu'ils se destinent.

Nous demandons, Messieurs les sénateurs, Messieurs les députés, qu'on nous conserve dans son intégrité, pour le plus grand bien du pays, la première des prérogatives de la mère, celle d'éducatrice.

—Un comité international vient de se former pour l'érection d'une statue à saint Bernard de Menthon sur le grand Saint-Bernard. M. Maurice Muret nous donne à cette occasion quelques détails sur l'hospice célèbre fondé par saint Bernard de Menthon pour le soulagement des voyageurs :

L'hospice fondé par lui est resté florissant. Agrandi à diverses reprises, transformé au dix-septième siècle, il se compose aujourd'hui de plusieurs bâtiments. On y peut héberger chaque nuit 80 voyageurs. Les moines y sont actuellement au nombre de 20 à 30. Ils font à tout le monde, sans distinction de nationalité ni de confession, le même accueil empressé et simple. Ce sont des gens instruits, très fiers de leur riche bibliothèque et de leurs belles collections scientifiques. La race de chiens par où le Saint-Bernard possède une célébrité universelle est malheureusement éteinte. Ce sont maintenant des terreneuves qui accompagnent les Frères dans leurs excursions aux abords du couvent, à la recherche des voyageurs égarés. 20,000 personnes franchissent annuellement ce passage. Il suffira que chacune laisse à l'hospice une modeste obole pour que la somme nécessaire à l'érection de la statue de saint Bernard soit bientôt recueillie.

—Voici encore quelques détails intéressants sur le R. P. Buléon, de la Congrégation du Saint-Esprit, dont nous avons annoncé la nomination à l'évêché titulaire de Chrysopolis et à la direction du vicariat apostolique de la Sénégambie :

Né à Plumergat, à une petite distance de Sainte-Anne, où il a fait ses études, Mgr Buléon est du Morbihan, et son élévation.

est un honneur pour le diocèse de Vannes, qui a déjà donné bien des Pontifes à la sainte Eglise.

Le nouvel évêque aura sa résidence à Dakar, ville bien connue depuis que les intérêts de cette terre africaine sont intimement mêlés à ceux de notre patrie.

Son vicariat apostolique est deux fois grand comme la France, et il n'a, pour l'aider, que 46 missionnaires. Tous nos lecteurs voudront bien prier, avec nous, pour lui.

Il a trente-six ans. Avec la grâce de Dieu, sa haute et vive intelligence, son zèle d'apôtre lui assurent un épiscopat fécond.

—Nous lisions l'autre jour ces paroles très importantes et très suggestives du baron de Montenach, l'un des principaux catholiques suisses :

L'exemple de la France est frappant.

Elle est riche en âmes saintes et dévouées jusqu'à l'héroïsme. Chez elles, les œuvres se multiplient alimentées par une générosité incessante. Les sociétés catholiques se comptent par centaines ; l'effort pour le bien est universel, constant, et cependant les résultats sont navrants, déconcertants, pitoyables.

Pourquoi ? Parce que les catholiques français ne sont pas organisés. Chaque association marche au hasard, sans connaître ses pareilles. Alors qu'en Allemagne tous les rouages s'emboîtent dans un engrenage savant, en France ils tournent dans le vide.

Chaque région, chaque diocèse, suit une inspiration différente ; jamais les chefs ne se réunissent et ne se concertent. Du reste, de chefs reconnus, il n'y en a pas. Il y a bien des assemblées, des conférences, des congrès, mais aucun d'eux n'a le caractère de généralité et d'autorité qui impose à une nation, à des foules, une idée, une action résolue.

Ainsi donc, en France, une force motrice initiale immense, qui, captée, serait d'une puissance énorme, se perd dans mille petits canaux, fuit par une foule de fissures.

—Le jubilé religieux ordonné par le pape Léon XIII à l'occasion de la fin du siècle a donné à un groupe d'écrivains l'idée de se réunir pour écrire un livre dans lequel seront examinées toutes les grandes questions qui ont été agitées pendant le dix-neuvième siècle.

Trente-quatre collaborateurs se sont partagé la besogne pour l'élaboration de cet ouvrage.

Le vicomte de Vogüe écrira l'introduction, qui sera intitulé : *L'An 1800* ; le cardinal Perraud a été chargé de la conclusion.

Parmi les principaux chapitres du " Livre du Siècle ", citons : les *Peuples nouveaux*, par le vicomte de Meaux ; la *Question sociale*, par le comte de Mun ; les *Courants politiques du siècle*, par M. G. Goyau ; l'*Education*, par Mgr Péchenard ; les *Sciences de la terre*, par M. de Lapparent ; l'*Archéologie*, par M. Paul Allard ; l'*Histoire*, par l'abbé Duchesne ; la *Littérature*, par M. Ferdinand

Brunetière ; la *Charité*, par le comte Othenin d'Haussonville ; la *Vie intime de l'Eglise*, par Mgr Touchet, etc.

—L'Association catholique de la Jeunesse française a récemment tenu un congrès régional à la Roche-sur-Yon, en Vendée, avec grand succès. On s'y est occupé surtout de la question de la liberté d'enseignement, plus que jamais à l'ordre du jour. Des discours importants ont été prononcés par plusieurs orateurs, notamment par M. Paul Lerolle, député de Paris, et par M. Henri Bazire, président général de l'Association.

ANGLETERRE.—Les Italiens de Londres ont solennellement célébré, il y a une quinzaine de jours, une fête de la Sainte-Vierge, ils ont fait une procession dans les rues, illuminé leurs maisons, etc. La fête a eu son épilogue au Parlement, où M. Wm Johnstone, député orangiste, a demandé si le gouvernement avait l'intention de remettre en vigueur les prescriptions légales qui interdisent les processions catholiques. On lui a répondu que non.

Les beaux jours de l'intolérance sont passés.

—Mgr Ireland, archevêque de Saint Paul, Minnesota, a tenu à visiter, avant son départ pour l'Amérique, l'île de Man. Après avoir célébré sa messe dans le chef-lieu de l'île, il a adressé aux fidèles présents une brève allocution dans laquelle il leur a rappelé l'histoire religieuse de leur pays et les devoirs qui leur incombent à l'heure actuelle. Il leur a dit comment l'île avait été évangélisée par saint Patrice et ses disciples, il y a quinze cents ans, comment la vie religieuse y fut très florissante pendant des siècles et comment au XVI^e siècle, sous la pression gouvernementale, le peuple passa au protestantisme. Il leur dit ensuite comment, après deux cents ans, le catholicisme, apporté surtout par les Irlandais, reprit pied dans le pays, où, en ce moment, il a poussé de fortes racines.

Et le devoir des catholiques de la région, a conclu en substance Mgr Ireland, est de reconquérir ce pays pour le Christ-Jésus—par la prière et le bon exemple, surtout.

IRLANDE.—La *Nation*, de Dublin, annonce que le Souverain Pontife a chargé le cardinal Logue de présider, en qualité de délégué apostolique, le concile que les évêques d'Irlande tiendront l'an prochain.

Le cardinal Logue a cinquante-neuf ans. Il a été créé évêque de Raphoë, sa ville natale, le 18 mai 1879 ; promu à l'archevêché titulaire d'Anazarbo le 19 avril 1887 et nommé coadjuteur d'Armagh, il monta le 3 décembre de la même année sur ce dernier siège, qu'il occupe encore. Créé cardinal le 16 janvier 1893.

ALLEMAGNE.—La quarante-sixième assemblée générale des catholiques allemands tiendra ses séances à Neisse, en Silésie, du 27 au 31 août courant. On s'y occupera de toutes les questions religieuses et sociales.

Vu la proximité de l'Autriche (Neisse est à quatre lieues de la frontière), on compte sur la présence de nombreux catholiques autrichiens.

—La *Germania*, de Berlin, publie cette note intéressante :

On sait que le 15 mars de cette année, le Tsung-li-Yamen avait, sur la demande de l'ambassadeur français à Pékin, publié un édit par lequel il assimilait les évêques du culte catholique romain en Chine aux gouverneurs généraux, et fixait une hiérarchie pour les missionnaires catholiques. En même temps étaient formulées certaines prescriptions concernant les rapports officiels des missionnaires avec les fonctionnaires chinois.

A la suite d'une réclamation présentée par le gouvernement allemand aussitôt après la promulgation de cet édit, le gouvernement chinois vient de reconnaître, sans aucune restriction, par une note adressée à l'ambassade allemande à Pékin, que les missions catholiques allemandes du Shan-Tung profiteront des privilèges et des avantages de cet édit *et que rien ne sera naturellement changé au droit exclusif de protection que l'empire allemand a sur les missionnaires allemands.*

ESPAGNE.—Les catholiques espagnols mettent leur confiance dans le Sacré Cœur pour le salut de leur pays. On signale un renouveau dans la dévotion qui tient tant au cœur du Souverain Pontife. Une des formes les plus populaires de la dévotion est la pose, sur les maisons privées, de plaques à l'effigie du Sacré-Cœur. Ajoutons que ceci a déjà provoqué la colère de certains sectaires.

14 août 1899.